
[Imprimer](#)

ArcelorMittal Mardyck : la concertation préalable est lancée

Image

Depuis son implantation en 1973, jamais le site de Mardyck d'ArcelorMittal n'avait connu pareil investissement. Rien moins que 300 millions pour créer une nouvelle filière de production d'aciers dits «électriques». La concertation préalable à ce projet, dont la mise en service est prévue mi-2024, vient d'être lancée.

- PAR [PASCALINE DUBAN](#)
-
- 27 JUIN 2022



C'est une nouvelle filière complètement dédiée à aux aciers électriques qu'ArcelorMittal va déployer sur son site de Mardyck. Photo : ArcelorMittal

Le site de Mardyck d'ArcelorMittal existe depuis 1973. Il emploie aujourd'hui plus de 500 salariés. Prolongement de l'usine à chaud de Dunkerque, sa voisine, qui lui fournit des bobines d'acier brut qui constitue sa matière première, **cette usine de laminage à froid transforme chaque année plusieurs centaines de milliers de tonnes d'acier, dont la moitié pour l'industrie automobile.** Le groupe ArcelorMittal a annoncé, en début d'année, qu'il allait y réaliser **un investissement de 300 millions d'euros à l'horizon 2024 afin de créer une nouvelle filière de production d'aciers dits «électriques»**, en parallèle des activités historiques du site qui se poursuivront dans les mêmes proportions. Le groupe financera la plus grande partie de cet investissement auquel l'Etat devrait participer aussi dans le cadre du plan France 2030.

Vers la création de 200 emplois directs et indirects

Ce projet de diversification intervient alors que l'Union européenne s'est engagée à diminuer de 55% ses émissions de CO2 d'ici 2030 et à interdire la vente de véhicules thermiques en 2035. Dans ce cadre, **de nombreux constructeurs, dont Renault, ont annoncé leur intention de produire 100% de véhicules électriques en 2030.** *«Dans ce contexte, les besoins en aciers électriques vont bondir et l'on sait déjà que l'Europe sera en sous-capacité dès 2024-2025. Voilà pourquoi nous réalisons cet investissement qui doit permettre à notre site de Mardyck de produire 200 000 tonnes d'aciers électriques par an grâce à l'implantation de cinq nouvelles lignes entièrement digitalisées»*, précise le directeur du programme aciers électriques chez ArcelorMittal. **«Une centaine d'emplois directs seront créés, auxquels s'ajouteront une autre centaine d'emplois indirects.»** Cette nouvelle unité complètera celle de l'usine ArcelorMittal de Saint-Chély-d'Apcher, en Lozère, la seule actuellement en France à produire ce type d'aciers. Ainsi, tous les aciers dits «électriques» du groupe seront produits en France.

Les aciers électriques doivent avoir des propriétés magnétiques et mécaniques garanties et une épaisseur très fine, de l'ordre de 0,20 à 0,35 millimètre. Le choix de les produire à Mardyck s'est fait très rapidement en raison de la proximité immédiate avec l'usine à chaud de Dunkerque, mais aussi la proximité avec de nombreux constructeurs automobiles, dans le Nord - Pas-de-Calais, mais aussi en Belgique et en Grande-Bretagne.

Actuellement et jusqu'au 22 septembre, **une consultation préalable est en cours sous l'égide de la Commission nationale du débat public.** Dans ce cadre, des ateliers thématiques et des rencontres de proximité seront organisés sur tout le territoire afin que la population puisse être tenue informée des modalités du projet et, le cas, échéant, faire part de ses remarques.